



**HAL**  
open science

## Démocrite et la flore asiatique

Victor Gysembergh

► **To cite this version:**

Victor Gysembergh. Démocrite et la flore asiatique. Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 2016, pp.1607-1619. halshs-03174838

**HAL Id: halshs-03174838**

**<https://shs.hal.science/halshs-03174838>**

Submitted on 19 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

---

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

---

2016

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

---

DÉMOCRITE ET LA FLORE ASIATIQUE

PAR M. VICTOR GYSEMBERGH

PARIS

DIFFUSION DE BOCCARD

4, RUE LANNEAU

2016

## COMMUNICATION

DÉMOCRITE ET LA FLORE ASIATIQUE,  
PAR M. VICTOR GYSEMBERGH

Pline l'Ancien nous conserve dans son *Histoire naturelle* des extraits d'un ouvrage, attribué à Démocrite, dont le contenu mérite plus d'attention qu'il n'en a reçu jusqu'à présent. Il s'agit de notes relatives à la flore asiatique, tirées d'un ouvrage intitulé *Cheirocmeta* (« Fabrications à la main »). En voici le début :

**XXIV, 160** *Democriti certe Chirocmeta esse constat. at in his ille post Pythagoram Magorum studiosissimus quanto portentosiora tradit! ut aglaophotim herbam, quae admiratione hominum propter eximium colorem acceperit nomen, in marmoribus Arabiae nascentem Persico latere, qua de causa et marmaritim vocari; hac Magos uti, cum velint deos evocare.*

« Il est constant que les *Cheirocmeta* sont de Démocrite. Pourtant, dans cet ouvrage, lui qui après Pythagore a le plus étudié les mages, combien de prodiges plus grands encore il rapporte ! Ainsi l'herbe *aglaophotis* ("lumière brillante"), qui a reçu son nom de l'admiration des hommes pour la beauté de sa couleur, et qui pousse dans les marbres de l'Arabie du côté de la Perse, ce qui l'a fait appeler aussi *marmaritis* ; les Mages s'en servent quand ils veulent évoquer les dieux. »

L'attribution de cette œuvre à Démocrite, philosophe et homme de science qui vécut aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles de notre ère, a été discutée dans l'Antiquité et par les Modernes.

En effet, Columelle, dans son traité *De l'agriculture*, repousse l'attribution et en rapporte une autre, à Bolos de Mendès, surnommé le Démocritéen, auteur à l'époque hellénistique de traités magico-alchimiques :

**VII, 5, 17** *Sed Aegyptiae gentis auctor memorabilis Bolus Mendesius, cujus commenta quae appellantur graeca Χειρόκμητα sub nomine Democriti falso produuntur, censet propter hanc saepius ac diligenter ovium terga perspicere, ut si forte sit in aliqua tale vitium deprehensum confestim scrobem defodiamus in limine stabuli et vivam pecudem quae fuerit pusulosa resupinam obruamus patiamurque super obrutam meare totum gregem, quod eo facto morbus propulsetur.*

« Le mémorable Bolos de Mendès, égyptien d'origine, dont les mémoires, qui sont appelés en grec Χειρόκητα, sont publiés à tort sous le nom de Démocrite, pense qu'à cause de cette maladie (sc. la *pusula* = érysipèle) les peaux des moutons doivent être examinées souvent et avec attention, pour que si jamais on y trouve un tel vice, on creuse immédiatement un fossé à la limite de l'étable, qu'on enterre l'animal le ventre en l'air et qu'on fasse passer tout le troupeau au-dessus de la bête enterrée, car ce faisant on repousse la maladie. »

Vitruve en revanche, dans son traité *De l'architecture*, cite ce titre sous le nom de Démocrite et en rapporte une particularité bibliologique :

**IX, 1, 14** *Admiror etiam Democriti De rerum natura volumina et eius commentarium quod inscribitur Χειροκμήτων, in quo etiam utebatur anulo, <ut> signaret cera molli quae esset expertus.*

ut – expertus *Salmasius* : signaretur amollicie est expertus *codd.*

« J'admire aussi les volumes de Démocrite *Sur la nature*, et son mémoire intitulé Χειροκμήτων, dans lequel il avait même recours à un anneau pour marquer dans la cire molle ce dont il avait lui-même fait l'expérience. »

Enfin Thrasyllé, philosophe et astrologue de Tibère mort en l'an 36, auteur d'une introduction à la lecture de Démocrite, incluait ce titre dans son catalogue des œuvres de Démocrite, que reproduit Diogène Laërce (IX 49), du moins si l'on accepte la brillante conjecture de Claude Saumaise, *Pliniana exercitationes* (Paris, 1629), p. 1101. Thrasyllé rangeait les Χειρόκητα dans la section de son catalogue consacrée aux extraits des ὑπομήματα de Démocrite (ἐκ τῶν ὑπομημάτων ταῦτα). Il est remarquable que Columelle et Vitruve qualifient tous deux l'ouvrage de *commenta* ou de *commentarium*. Ces termes latins correspondent en effet au grec ὑπόμημα, qui désigne une œuvre non révisée, destinée par son auteur à une circulation restreinte<sup>1</sup>.

Voilà quelles sont les sources anciennes relatives à l'attribution des Χειροκμήτα. Dans une étude qui fit date, Max Wellmann contesta en 1928 l'attribution à Démocrite de nombreux ouvrages, dont les *Cheirocmeta*, et attribua l'ensemble à Bolos qu'il dépeignit en faussaire prolifique. Son jugement sur les *Cheirocmeta* fut généralement suivi jusqu'à nos jours, et ce notamment par les principaux éditeurs

1. Cf. T. Dorandi, *Le stylet et la tablette*, Paris, 2000, p. 83-99.

de Démocrite, Hermann Diels et Walter Kranz dans les *Fragmente der Vorsokratiker* (dernière modification du recueil en 1952), puis Salomon Luria dans son édition parue à Leningrad en 1970. Toutefois, dans le cas des *Cheirocmeta*, le rejet de Columelle ne suffit pas à condamner l'attribution à Démocrite, car on ignore tout de ses raisons.

Il est nettement plus vraisemblable que Bolos ait produit une compilation à partir d'écrits de Démocrite qui n'avaient pas fait l'objet d'une publication autorisée<sup>2</sup>. C'est ce qu'indiquent la place de l'ouvrage parmi les extraits de « mémoires » chez Thrasyllus, ainsi que les termes *commenta* chez Columelle et *commentarium* chez Vitruve ; le génitif du titre Χειροκμήτων chez Vitruve est peut-être un indice supplémentaire en ce sens. Il pouvait arriver dans l'Antiquité que l'éditeur ou le destinataire d'un ouvrage devienne, suite à une incompréhension, son auteur. Un exemple fameux est celui de Nicomaque, fils d'Aristote de Stagire et philosophe à son heure : il fut l'éditeur (ou, selon une autre tradition, le destinataire) de ce qu'on appelle en français *Éthique à Nicomaque*, mais qu'on devrait sans doute traduire par *Éthique de Nicomaque* (ΕΘΙΚΑ ΝΙΚΟΜΑΧΕΙΑ), tant et si bien que Cicéron (*De fin.* V 12) et Diogène Laërce (VIII, 88) y ont vu un traité rédigé par Nicomaque<sup>3</sup>.

En reprenant le dossier de la flore asiatique dans les *Cheirocmeta*, je voudrais montrer que leur contenu est intégralement compatible avec ce que nous savons de Démocrite. En effet, les notices ne paraissent pas si fantaisistes, si on veut bien y voir des échos, parfois déformés, de contrées lointaines, et les interpréter selon les critères de la science ionienne plutôt que de la botanique moderne. Je crois même pouvoir avancer un nouvel argument chronologique excluant que ce contenu date de l'époque hellénistique ou d'une époque postérieure.

2. Le rôle de compilateur de Bolos avait déjà été soupçonné notamment par Joseph Bidez et Franz Cumont (*Les Mages hellénisés*, I, 118) à la suite de Wilhelm Kroll, « Bolos und Demokritos », *Hermes* 69, 1934, p. 228-232, ici p. 231, n. 2.

3. Cf. R. A. Gauthier, dans Id. et J. Y. Jolif, *Aristote, L'Éthique à Nicomaque*, t. 1, 2<sup>e</sup> éd., 1970, p. 54-57, qui soutient que Nicomaque fut, au moins en partie, l'éditeur de ce traité ; cette thèse est encore débattue, cf. J.-P. Schneider, s. v. « Nicomaque de Stagire », dans R. Goulet éd., *Dictionnaire des philosophes antiques*, vol. 4, p. 694-696.

D'une manière générale, on sait que Démocrite, au sein d'un programme de recherche scientifique plus général visant à affiner l'étude de la causalité<sup>4</sup>, menait en particulier des recherches sur les plantes ; c'est ce qu'indiquent avec certitude des citations chez Théophraste, le pseudo-Apulée et Dioscoride, ainsi que le catalogue de Thrasyllé déjà évoqué. L'Abdérain faisait lui-même référence dans ses écrits à ses nombreux voyages, source d'un savoir supérieur à celui de tous ses contemporains :

Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 15, 69 = 68 B 299 D.-K. = fr. XIV Luria

ναὶ μὴν καὶ περὶ αὐτοῦ ἡ σεμνυνόμενός φησὶ πού ἐπὶ τῇ πολυμαθίᾳ « ἐγὼ δὲ τῶν κατ' ἑμαυτὸν ἀνθρώπων γῆν πλείστην ἐπεπλανησάμην, ἱστορέων τὰ μήκιστα, καὶ ἀνέρας τε καὶ γέας πλείστας εἶδον, καὶ λογίων ἀνθρώπων πλείστων ἐπήκουσα, καὶ γραμμέων συνθέσιος μετὰ ἀποδείξεως οὐδεὶς κώ με παρήλλαξεν, οὐδ' οἱ Αἰγυπτίων καλεόμενοι Ἄρπεδονάπται, σὺν τοῖς δ' ἐπὶ πᾶσιν ἐπ' ἕτεα ὀκτώ κοτε ἐπὶ ξείνης ἐγενήθην. » ἐπήλθε γὰρ Βαβυλωνά τε καὶ Περσίδα καὶ Αἴγυπτον τοῖς τε Μάγοις καὶ τοῖς ἱερεῦσι μαθητεύων.

« À propos de lui-même, il dit quelque part, fier de son érudition : "C'est moi qui, de tous mes contemporains, ai parcouru le plus de pays en menant les enquêtes les plus vastes, qui ai vu le plus d'airs et de terres, et qui ai reçu les enseignements du plus d'hommes savants, et personne ne m'a encore empêché de viser juste dans les démonstrations sur figures, pas même les Égyptiens dits Arpenteurs avec lesquels j'ai passé en tout huit ans en terre étrangère." Il se rendit en effet à Babylone, en Perse et en Égypte, où il fut l'élève des Mages et des prêtres. »

L'authenticité de ce fragment a parfois été contestée, notamment par Wellmann et Diels, mais Luria (comm. du fr. XIV), l'éditeur de Démocrite, a réfuté tous les arguments tendant à mettre en doute l'attribution. Il a fait valoir en outre que les propos de Démocrite, qui faisaient allusion au premier vers de l'*Odyssée*, furent à leur tour l'objet d'une allusion de la part de Mégasthène, le général d'Alexandre le Grand, qui décrivit Démocrite comme « ayant parcouru une grande partie de l'Asie » (fr. XXII Luria), et que Théophraste, le successeur d'Aristote à la tête du Lycée, comparait avantageusement Démocrite à Ulysse et Nestor (fr. XX Luria). Voilà donc un contexte historique dans lequel il est plausible que Démocrite ait pu recueillir des informations sur la flore d'Asie.

4. Cf. P.-M. Morel, *Démocrite et la recherche des causes*, Paris, Klincksieck, 1996.

Examinons à présent une par une les plantes décrites par Pline. La première, *aglaophotis*, porte un nom de plante usuel en Grèce pour désigner la pivoine, une de leurs plantes magiques par excellence. Il est seulement dit qu'elle a une belle couleur : il pourrait bien s'agir d'une variété de pivoine particularisée par sa provenance, les carrières de marbre d'Arabie. De fait, la pivoine est aussi dite provenir « surtout d'Arabie » dans certains textes hermétiques de botanique astrologique<sup>5</sup>. Par contre, il est improbable que la pivoine prospère dans la roche. C'est typiquement un *paradoxon*, un de ces phénomènes merveilleux si chers aux Grecs, qui s'expliquent souvent par la déformation progressive des informations transmises sur de grandes distances.

Le nom de la plante suivante la situe aussi dans le contexte de l'Empire perse :

**161** *Achaemenida, colore electri, sine folio nascentem Taradastilis Indiae, qua pota in vino noxii per cruciatus confiteantur omnia per varias numinum imaginationes; eandem hippophobada appellat, quoniam equae praecipue caveant eam.*

« L'*achaéménis*, couleur d'ambre, sans feuilles, poussant chez les Taradistiles<sup>6</sup> d'Inde : les criminels qui la boivent dans du vin confessent tout, torturés par diverses visions de divinités ; il la nomme aussi *hippophobas*, parce que les juments la craignent particulièrement. »

La description de la plante et de ses effets sur l'homme n'a rien de surnaturel : il s'agit sans doute d'un fort psychotrope. Quant à son nom d'origine, le peuple des Taradastiles n'est pas connu par ailleurs et a plongé les savants dans l'embarras. Je propose d'y voir une forme du nom des Dardes, ethnie du nord-ouest de l'Inde bien connue des sources grecques sous des ethniques soumis à une certaine variabilité : *Derdai* (Strabon), *Dardai* (Nonnos de Panopolis et Étienne de Byzance), *Dardae* (Pline), *Daradrai* (Claude Ptolémée) – et peut-être aussi *Dadikai* (Hérodote) et *Dardanees* (Denys le Périégète)<sup>7</sup>. Son effet sur les chevaux doit pouvoir s'expliquer,

5. Cf. A. Festugière, *La révélation d'Hermès trismégiste*, vol. 1, p. 151 (rééd. Paris, 2014, p. 167).

6. Ce peuple, non identifié, n'est pas cité ailleurs dans les sources grecques et latines.

7. Dans cette hypothèse, la forme transmise par Pline serait analysable comme le résultat d'une suffixation hybride, grecque (-ασταί, propre à des communautés saisies sous l'angle de leur cohésion culturelle, cf. P. M. Fraser, *Greek Ethnic Terminology*, p. 65-66) et latine (-ilis, à propos duquel voir

puisqu'il s'agit d'animaux notoirement craintifs. Pline en dit un peu plus au livre XXVI, 18 :

*Achaemenide coniecta in aciem hostium trepidare agmina ac terga verti.*  
« Quand on jeta l'*achamemenis* dans les rangs des ennemis, leurs troupes paniquèrent et battirent en retraite. »

La vertu attribuée à la plante était donc liée à un épisode historique (ou prétendument tel). Il est probablement vain de chercher à identifier la plante à partir de cette donnée. Plus probablement, c'est le lancer même de la plante qui avait suscité la peur des chevaux lors d'une bataille réelle ou mythique, et on avait attribué cet effet à la nature de la plante. Il existe de nos jours un parallèle curieux : c'est le phénomène des vidéos dites « virales » – c'est-à-dire qu'elles se répandent comme des traînées de poudre sur Internet – dans lesquelles on voit des chats domestiques terrorisés à la vue de concombres. L'expérience a été reproduite à l'infini par des propriétaires de félins, qui en concluaient intuitivement que la peur des chats tient à une propriété naturelle des concombres ; mais des spécialistes du comportement animal ont avancé que la réaction de peur était en fait causée par l'apparition inopinée d'un objet à proximité immédiate du chat (en général placé discrètement par un être humain pendant que l'animal mangeait). Les *Cheirocmeta* citent d'autres cas de plantes agissant sur les animaux : il s'agit de la *chénamychè* (XXI, 62, « les oies sont prises de panique dès qu'elles la voient »), aussi appelée *nyctégréton* et *nyctalops*, de l'*adamantis* (XXIV, 162, « approchée des lions, elle les fait s'allonger sur le dos ») et de la *thérionarca* (XXIV, 163, « engourdit toutes les bêtes sauvages »). La première représente un cas contraire à celui des chevaux, puisque, loin d'être craintives, les oies sont notoirement agressives (les épisodes historiques ne manquent pas, à commencer par celles du Capitole) :

*Nyctegreton inter pauca miratus est Democritus, coloris hysgini, folio spinae nec a terra se adtollentem, praecipuam in Gedrosia. Narrat erui post aequinoctium vernalis radicitus siccarique ad lunam XXX diebus, ita lucere noctibus; Magos Parthorumque reges hac herba uti ad vota suscipienda. Eandem vocari chenamychem, quoniam anseres a primo conspectu eius expavescant, ab aliis nyctalopa, quoniam e longinquo noctibus fulgeat.*

« Le *nyctégréton* (“veilleur de nuit”) a fait, comme peu de plantes, l'admiration de Démocrite : couleur d'hysgine, à fleur épineuse, il ne



s'élève pas au-dessus du sol, et le plus beau vient en Gédrosie. Voici ce qu'il en conte : on l'arrache avec la racine après l'équinoxe de printemps et il sèche trente jours au clair de lune, ce qui le fait briller la nuit ; les Mages et les rois parthes emploient cette plante pour prononcer leurs vœux ; on la nomme aussi *chénamyché* ("égratigneuse d'oies") parce que les oies sont prises de panique dès qu'elles la voient, et d'autres la nomment *nyctalops* ("qui ne voit que la nuit") parce qu'elle brille de loin la nuit. »

Ici encore, les quelques détails botaniques sont insuffisants pour identifier la plante. Son effet sur les oies tient vraisemblablement à son caractère épineux, étant donné que son nom de *chénamyché* signifie littéralement « égratigneuse d'oies » (du grec ἀμύσσω). La pratique de cueillette magique a des parallèles aussi bien en Grèce que dans le domaine proche-oriental. Les rois « parthes » peuvent aussi bien être, en latin, des souverains achéménides qu'arsacides. La fonction religieuse attribuée à la plante n'a pas contribué à son identification jusqu'à présent.

Les deux autres plantes décrites pour leur effet sur les animaux ne sont guère plus faciles à identifier, mais il devait s'agir de plantes émettant des vapeurs toxiques.

**XXV, 162** *Aliam deinde adamantida, Armeniae Cappadociaeque alumnam; hac admota leones resupinari cum hiatu lasso. nominis causam esse quod conteri nequeat.*

« L'Arménie et la Cappadoce nourrissent une autre plante, l'*adamantis* ("inaltérable") ; approchée des lions, elle les fait s'allonger sur le dos avec un bâillement de fatigue. Son nom vient de ce qu'on ne peut la broyer. »

**XXV, 163** *Therionarca in Cappadocia et Mysia nascente omnes feras torpescere nec nisi hyaenae urina adpersa recreari.*

« La *thérionarca* ("plante qui endort les bêtes sauvages"), qui croît en Cappadoce et en Mysie, engourdit toutes les bêtes sauvages qui ne sont ranimées que par l'aspersion d'urine d'hyène. »

Une collection de telles plantes existe dans le jardin botanique d'Alnwick Garden, l'exemple le plus célèbre étant peut-être l'hellébore blanc (*veratrum album* L.). Sans que l'urine d'hyène soit un contre-poison à proprement parler, il est concevable que son odeur puisse réanimer des animaux évanouis.

**162** *Theobrotion [V: theobrotion vett.] XXX schoenis a Choaspae nasci, pavonis picturis similem, odore eximio; hanc a regibus Persarum bibi contra omnia corporum incommoda, stabilitatem mentis et iustitiae <dantem>, eandem semnion a potentiae maiestate appellari.*

« Le *théobrotion* ("nourriture des dieux") pousse à trente schènes (env. 300 km) du Choaspès (auj. Karkheh) ; ses couleurs ressemblent à

celles du paon et il a une odeur remarquable. Les rois de Perse le prennent en boisson contre toutes les incommodités physiques ; <il donne> la fermeté d'âme et l'esprit de justice ; on l'appelle aussi *semnios* ("auguste") d'après la majesté du pouvoir souverain. »

Le *théobrotion* ou *théombrotion* est identifiable, sur la base d'un rapprochement avec ps.-Dioscoride, IV, 89 RV, à la joubarbe arborescente (*Aeonium arboreum* Webb & Berth. = *Sempervivum arboreum* L.). L'eau du fleuve Choaspès, qui coulait non loin de Suse, était la boisson habituelle des rois de Perse<sup>8</sup>.

**XXIV, 162** *Arianida in Arianis gigni, igneam colore; colligi, cum sol in leone sit. huius tactu peruncta oleo ligna accendi.*

« L'*Arianis*, qui pousse dans l'Ariane, est couleur de feu ; on la cueille quand le soleil est dans le Lion ; les bois frottés d'huile s'enflamment à son contact. »

La description de cette plante qui tient son nom des régions orientales du plateau iranien est marquée par les aspects pyriques. Le Lion était le domicile planétaire du Soleil<sup>9</sup> : un tel arrière-plan astrologique conviendrait bien à ces caractéristiques pyriques.

L'effet de l'*Arianis* est, avec peut-être quelque exagération, celui de certains pyrophytes actifs qui, tirant un avantage compétitif du feu ou ayant besoin de celui-ci pour se reproduire, émettent des vapeurs inflammables. Une identification parmi d'autres possibles est la paillotte (*Imperata cylindrica* L.), plante envahissante dont la présence aujourd'hui s'étend sur tout le plateau iranien : celle-ci, même quand elle ne manque pas d'eau, s'enflamme facilement et provoque des incendies. Il en existe des variétés de couleur rouge.

**XXIV, 163** *Aethiopida in Meroe nasci, ob id et Meroida appellari, folio lactucae, hydropicis utilissimam e mulso potam.*

« L'*Aethiopsis* pousse dans le pays de Méroé, aussi l'appelle-t-on également *méroïs* ; elle a la feuille de la laitue ; bue dans du vin miellé, elle est excellente pour l'hydropisie. »

*Aethiopsis* est ailleurs le nom d'une sauge d'Éthiopie (*Salvia aethiopsis* L.). Ici, la description des feuilles indique que ce ne peut être le cas. Les autres éléments décrits ne permettent pas d'identification définitive (Ducourthial propose plusieurs espèces de sauge : *Salvia*

8. Cf. J. Bidez, F. Cumont, *Les mages hellénisés*, vol. 2, p. 168, n. 2 ; les sources anciennes sont énumérées par Weissbach, s. v. « Choaspes », *RE* III, col. 2354.

9. Cf. J. Bidez, F. Cumont, *op. cit.* (n. 8), vol. 2, p. 168, n. 3.

*aethiopsis* L. ou *Salvia argentea* L.). L'emploi contre l'hydropisie s'explique par l'effet asséchant attribué à cette plante par l'auteur des *Cheirocmeta*, cf. Pline, NH, XXVI, 18 :

*aethiopide herba amnes ac stagna siccari.*

« L'herbe *aéthiopsis* assèche les cours d'eau et les étangs. »

Ce remède fit florès dans la médecine au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir P. J. Buchez, *Dictionnaire universel des plantes, arbres et arbustes de la France*, 1770, vol. 3, p. 263 : « un remède très vanté pour l'hydropisie est l'infusion de sauge sauvage dans du vin blanc ».

**XXIV, 163** *ophiusam in Elephantine eiusdem Aethiopiae, lividam difficilemque aspectu, qua pota terrorem minasque serpentium observari ita, ut mortem sibi eo metu consciscant; ob id cogi sacrilegos illam bibere. adversari ei palmeum vinum.*

« L'*ophiusa* ("plante aux serpents"), qui pousse à Éléphantine, également en Éthiopie, est livide et hideuse à voir ; prise en boisson, elle provoque de si terrifiantes visions de serpents que cette crainte conduit au suicide ; c'est pourquoi on contraint les sacrilèges à en boire. Son antidote est le vin de palme. »

Avec l'*ophioussa*, on a manifestement affaire à une plante hallucinogène, utilisée dans les condamnations à mort pour sacrilège. La description est trop sommaire pour permettre l'identification. C'est surtout l'indication géographique relative à l'Éthiopie qui doit retenir notre attention. Éléphantine, qui a souvent servi de poste-frontière avec l'Éthiopie, n'a jamais cessé pour autant d'appartenir à l'Égypte. Peut-être s'agit-il ici d'un reflet de l'histoire des transfuges qui désertèrent Éléphantine et s'installèrent en Éthiopie (Hdt. II, 30-31). Quoi qu'il en soit, une telle indication paraît inconcevable à l'époque hellénistique, quand l'Égypte était sous domination grecque, et doit remonter à une époque antérieure. C'est un élément de datation qui n'a pas été utilisé jusqu'à présent, et qui est décisif pour l'attribution de la matière à Démocrite.

**164** *Thalassaeglen circa Indum amnem inveniri, quae ob id nomine alio potamaugis appellatur; hac pota lymphari homines observantibus miraculis.*

« La *thalassaeglé* ("éclat de la mer") se trouve sur les bords du fleuve Indus ; c'est pourquoi on l'appelle aussi *potamaugis* ("lumière du fleuve") ; en boisson, elle cause le délire et fait voir des choses extraordinaires. »

La phosphorescence de cette plante, si c'est bien à un tel phénomène que ses noms font référence, n'aide pas à l'identification : elle peut s'expliquer par la présence de champignons phosphorescents sur la plante<sup>10</sup>. Cette plante est caractérisée par ses propriétés hallucinogènes. On est réduit à suggérer qu'il pourrait s'agir d'une préparation buvable de *Datura* (*Dhatura metel* L.), plante dont la culture est documentée dès la première civilisation de la vallée de l'Indus et semble originaire de cette région (son emploi se diffusa ensuite dans tout le sous-continent indien et elle est mentionnée notamment dans le *Sūsruta-saṃhitā*).

**XXIV, 164** *Theangelida in Libano Syriae, Dicte Cretae montibus et Babylone et Susis Persidis nasci, qua pota Magi divinent.*

« La théangelis (“messagère des dieux”) pousse sur le mont Liban de Syrie et sur le mont Dicté en Crète, à Babylone et dans la Susiane, en Perse ; en boisson, elle donne aux Mages la faculté divinatoire. »

On aimerait pouvoir en dire plus sur cette plante caractérisée par son usage dans la divination des Mages. Son origine montagnarde et son association avec des capitales impériales par excellence évoquent la boisson *haoma* dans les textes avestiques<sup>11</sup> (skr. *sóma*-), bien que celle-ci ait un usage plus large (qui comprend la divination<sup>12</sup>) et ne semble pas réservée au clergé.

**XXIV, 164** *Gelotophyllida in Bactris et circa Borysthenen. haec si bibatur cum murra et vino, varias obversari species ridendi que finem non fieri nisi potis nucleis pineae nucis cum pipere et melle in vino palmeo.*

« La gélotophyllis pousse en Bactriane et sur les bords du Borysthène. Si on la boit avec de la myrrhe et du vin, on a toutes sortes de visions et on ne cesse pas de rire avant d'avoir pris des pignons de pin avec du poivre et du miel dans du vin de palme. »

Voici à nouveau une plante hallucinogène. Elle a été identifiée à *Cannabis indica* L. par Jacques André dans la CUF. Au vu des indications géographiques, on pourrait aussi songer à la menthe du Turkestan (*Lagochilus inebrians* L.)<sup>13</sup>.

10. Cf. M. Vallot, « Mémoire sur les plantes lumineuses mentionnées par les anciens », *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. Partie des sciences*, 1833, p. 23-38, ici p. 36-37.

11. Pour l'origine montagnarde du *haoma*-, cf. la traduction d'extraits du *Hōm Yašt*, dans D. S. Flattery, M. Schwartz, *Haoma and Harmaline. The Botanical Identity of the Indo-Iranian Sacred Hallucinogen « Soma » and its Legacy in Religion, Language and Middle East Folklore*, Berkeley, University of California Press, 1989, p. 56-57.

12. Cf. D. S. Flattery, M. Schwartz, *op. cit.* (n. 11), p. 98, n. 4.

13. Cf. R. E. Schultes, *Atlas des plantes hallucinogènes du monde*, Montréal, 1978, p. 33.

**XXIV, 165** *Hestiatèrida a convictu nominari in Perside, quoniam hilarentur illa, eandem protomediam, qua primatum apud reges obtineant. casigneten, quoniam se cum ipsa nascatur nec cum aliis ullis herbis, eandem dionysonymphadem, quoniam vino mira conveniat.*

« L'*hestiatèris*<sup>14</sup> (“régalante”), en Perse, tient son nom des festins, parce qu’elle y répand la gaieté ; on l’appelle aussi *protomédia* parce qu’elle donne le premier rang à la cour royale, *casignéte* (“née de la même mère”) parce qu’elle ne pousse qu’en compagnie d’elle-même sans se mêler à aucune autre plante, et encore *dionysonymphas* (“fiancée de Bacchus”) parce qu’elle va très bien avec le vin. »

Cette plante a été diversement identifiée, notamment à l’arec (*Areca catechu* L.) et à la pimprenelle (*Poterium sanguisorba* L. = *Sanguisorba minor* Scop.), qui était utilisée en Europe au XVII<sup>e</sup> siècle pour aromatiser le vin et pour égayer les esprits. Les éléments caractéristiques sont maigres.

**XXIV, 165** *Helianthes vocat in Themiscyrena regione et Ciliciae montibus maritimis, folio myrti. hac cum adipe leonino decocta, addito croco et palmeo vino, perungui Magos et Persarum reges, ut fiat corpus aspectu iucundum; ideo eandem heliocallida nominari.*

« Il appelle *hélianthès* (“fleur du soleil”) une plante à feuille de myrte de la région de Thémiscyra et des montagnes côtières de Cilicie. Bouillie avec de la graisse de lion, additionnée de safran et de vin de palme, les Mages et les rois de Perse s’en frictionnent pour donner belle apparence à leur corps : aussi la nomme-t-on également *héliocallis* (“belle comme le soleil”). »

On a proposé d’y voir le *Cistus laurifolius*, mais les éléments d’identification sont bien maigres.

**XXIV, 166** *Hermesias ab eodem vocatur ad liberos generandos pulchros bonosque non herba, sed compositio e nucleis pineae nucis tritis cum melle, murra, croco, vino palmeo, postea admixto theombrotio et lacte. bibere generaturos iubet et a conceptu, puerperas partum nutrientes; ita fieri excellentes animi et formae bonis. atque harum omnium magica quoque vocabula ponit.*

« Ce même auteur appelle *hermésias* non une herbe, mais une préparation de pignons de pin broyés avec du miel, de la myrrhe, du safran et du vin de palme, additionnée ensuite de *théombrotion* et de lait. Il prescrit d’en boire à ceux qui vont procréer, même dès la conception, et aux mères qui allaitent.

14. Identifiée avec l’arec (*Areca catechu* L.) par Jones (Loeb) ; « plante non identifiée » André (CUF), qui rapporte aussi une identification avec la pimprenelle (*Poterium sanguisorba* L. = *Sanguisorba minor* Scop.). La pimprenelle était utilisée en Europe au XVII<sup>e</sup> siècle pour aromatiser le vin et pour égayer les esprits, cf. H. Leclerc, « Les vieilles panacées : la pimprenelle », *Janus. Archives internationales pour l’histoire de la médecine et de la géographie médicale*, janvier 1933.

On obtient ainsi des enfants remarquables par les dons de l'esprit et de la beauté<sup>15</sup>. Et il indique aussi les noms de toutes ces plantes selon les mages<sup>16</sup>. »

Cette notice, la dernière de Démocrite que cite Pline, ne concerne pas un simple, mais une préparation magique. Comme la citation de Columelle, celle-ci montre que les *Cheirocmeta* n'étaient pas seulement un ouvrage de botanique, mais aussi un recueil de simples et de recettes magiques.

Les deux dernières notices ne sont pas si fantaisistes qu'il y paraît, si on les rapproche (avec P. Briant, *Histoire de l'Empire perse*, Paris, 1996, p. 238) des autres sources attestant l'importance de la beauté physique dans l'idéologie achéménide, et notamment de [Platon], *Alcibiade I*, 121d (dialogue apocryphe, mais composé peu après la mort de Platon et souvent bien renseigné sur la Perse) :

Μετὰ τοῦτο τρέφεται ὁ παῖς, οὐχ ὑπὸ γυναικὸς τροφοῦ ὀλίγου ἀξίας, ἀλλ' ὑπ' εὐνούχων οἱ ἂν δοκῶσιν τῶν περὶ βασιλέα ἄριστοι εἶναι· οἷς τὰ τε ἄλλα προστέτακται ἐπιμέλεσθαι τοῦ γενομένου, καὶ ὅπως ὅτι κάλλιστος ἔσται μηχανᾶσθαι, ἀναπλάττοντας τὰ μέλη τοῦ παιδὸς καὶ κατορθοῦντας· καὶ ταῦτα δρῶντες ἐν μεγάλῃ τιμῇ εἰσιν.

« Après cela l'enfant n'est pas élevé par une nourrice de peu de valeur, mais par les eunuques de l'entourage du roi qui semblent les meilleurs, auxquels il revient, entre autres soins apportés au nouveau-né, de faire en sorte qu'il soit le plus beau possible, en façonnant et en rectifiant les membres de l'enfant ; et faire cela leur apporte beaucoup d'honneur. »

Au terme de ce parcours, le contenu des *Cheirocmeta* apparaît particulièrement riche sur le plan géographique et ethnographique. L'attention est en effet portée principalement sur les effets des plantes, souvent pris dans un contexte institutionnel, et leur aire de diffusion, indiquée avec beaucoup de précision. En revanche, l'apparence des végétaux est décrite de manière peu précise (notamment par comparaison avec l'*Histoire des Plantes* de Théophraste), si bien qu'il est difficile d'identifier aucune des plantes décrites par Démocrite – sur ce point, même les études récentes d'archéobotanique sont de peu de secours.

15. Cf. XXVI, 19, où Pline se moque de cette prétention.

16. Pour ce sens de *magica*, cf. J. Bidez, F. Cumont, *op. cit.* (n. 8), p. 118-119. André traduit « magiques ».

Si, du point de vue de la botanique moderne, les extraits des *Cheirocmeta* sont décevants, la qualité de leur information géographique et ethnographique est remarquable et semble plutôt être le fait d'un auteur de la stature de Démocrite que de quelque charlatan magicien. Elle répond à son intérêt pour l'étude à la fois de la nature et des sociétés humaines.

\*  
\* \*

MM. Pierre-Sylvain FILLIOZAT et Charles DE LAMBERTERIE interviennent après cette communication.

---